Composante du produit nº 89-503-X au catalogue de Statistique Canada
Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

Article

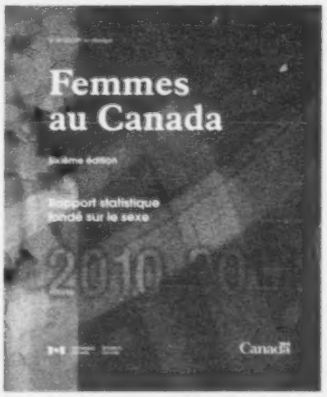

Les femmes ayant des limitations d'activités

par Susan Crompton

Décembre 2011

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-800-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-79433
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit nº 89-503-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe

Les femmes ayant des limitations d'activités

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2011

Nº 89-503-X au catalogue

ISBN 978-1-100-96175-0

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Information pour l'usager

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Remerciements

Cette publication a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutient financier des ministres et organismes suivants : Condition féminine Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Justice Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Santé Canada, Patrimoine canadien, Agence de santé publique Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Sécurité publique Canada, le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest, la Commission canadienne des droits de la personne, le ministère de la Défense nationale, le Conseil national du bien-être social, l'Agence canadienne de développement économique du Nord, Développement économique Canada pour les régions du Québec, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Agriculture et agroalimentaire Canada et l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario.

Cette édition de *Femmes au Canada* a été réalisée par la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada. L'équipe de Statistique Canada tient à remercier Condition Féminine Canada de son rôle de coordinateur dans le cadre du processus de revue avec l'ensemble des partenaires.

Les femmes ayant des limitations d'activités

par Susan Crompton

Introduction

Un problème de santé de longue durée ou une maladie chronique peut empêcher une personne d'accomplir les activités qu'elle doit faire — par exemple effectuer des tâches domestiques ou préparer les repas — et d'avoir des loisirs, comme voyager, prendre part à des activités avec les membres de la famille ou les amis. De plus, l'environnement social peut empêcher cette personne de participer à des événements, par exemple en raison de l'absence de rampe d'accès ou de l'inexistence d'aides techniques comme les appareils auditifs[1].

Dans le présent chapitre, une personne est considérée comme ayant une limitation d'activité si elle a un problème de santé physique ou psychologique de longue durée, ou une affection chronique, qui est suffisamment grave pour limiter « souvent » les activités qu'elle fait normalement à la maison, au travail, à l'école, ou dans d'autres domaines comme le transport ou les loisirs[2].

Les données figurant dans ce chapitre sont tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009 en vue d'examiner la structure par âge de la population ayant des limitations d'activités, les types de limitations ainsi que le niveau de scolarité et le revenu des femmes qui avaient ou non des limitations.

Déterminer la population ayant des limitations d'activités

La population ayant des limitations d'activités est déterminée d'après une série de cinq questions de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009. Les répondants ont été classés comme ayant une limitation d'activité s'ils ont répondu « souvent » à au moins l'une des questions suivantes :

1. Avez-vous de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à vous pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables?
2. Est-ce qu'un état physique ou un état mental ou un problème de santé de longue durée réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire à la maison?
3. ...à l'école? (si le répondant fréquentait l'école)
4. ...au travail? (si le répondant était occupé)
5. ...dans d'autres activités, par exemple dans les déplacements ou les loisirs?

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir des limitations d'activités

En 2009, 12 % des femmes âgées de 15 ans et plus déclaraient avoir une limitation d'activité. Cela signifie qu'environ 1,7 million de femmes canadiennes avaient un état ou un problème de santé de longue durée qui leur causait souvent de la difficulté à accomplir des activités de tous les jours de façon normale. (Un problème de santé de longue durée est un problème qui va probablement durer six mois et plus ou qui existe depuis au moins six mois.) La proportion d'hommes âgés de 15 ans et plus déclarant avoir une limitation d'activité était légèrement plus faible, c'est-à-dire de 11 % ou un peu moins de 1,5 million.

1. Pour plus de renseignements sur le concept de la limitation d'activité sociale et fonctionnelle et pour comprendre comment Statistique Canada utilise la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) dans ses enquêtes sur la santé, voir : MacKenzie, A., M. Hurst et S. Crompton. 2009. « Série sur la vie avec une incapacité : Définition de l'incapacité dans l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités », *Tendances sociales canadiennes*, n° 88, décembre, produit n° 11-008-XWE au catalogue de Statistique Canada. http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2009002/article/11024-fra.pdf (consulté le 7 novembre 2011).
2. Une limitation d'activité peut aussi être temporaire. Par exemple, une personne qui a eu un remplacement de la hanche ou du genou peut avoir de la difficulté à accomplir des activités quotidiennes pendant plusieurs mois de convalescence, mais ne plus être considérée comme ayant une limitation une fois qu'elle a retrouvé la mobilité fonctionnelle.

Les tâches quotidiennes deviennent généralement plus difficiles à accomplir à mesure que le corps humain vieillit : les articulations perdent de leur souplesse, les muscles s'affaiblissent et les maladies chroniques se manifestent. Il n'est donc pas surprenant que la proportion de femmes qui disent avoir une limitation d'activité augmente de façon constante avec l'âge. Seulement 5 % des adolescentes et des femmes dans la vingtaine déclaraient avoir une limitation d'activité. Chez les femmes dans la quarantaine, cette proportion était le double, soit 10 %. Chez les femmes dans la soixantaine, la proportion doublait presque à nouveau pour atteindre 18 %. Quant aux femmes âgées de 80 ans et plus, plus d'une sur trois (35 %) indiquait avoir un problème de santé de longue durée qui limitait souvent leurs activités quotidiennes d'une façon quelconque (graphique 1).

Graphique 1
Prévalence des limitations d'activités chez les femmes et les hommes âgés de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge, Canada, 2009

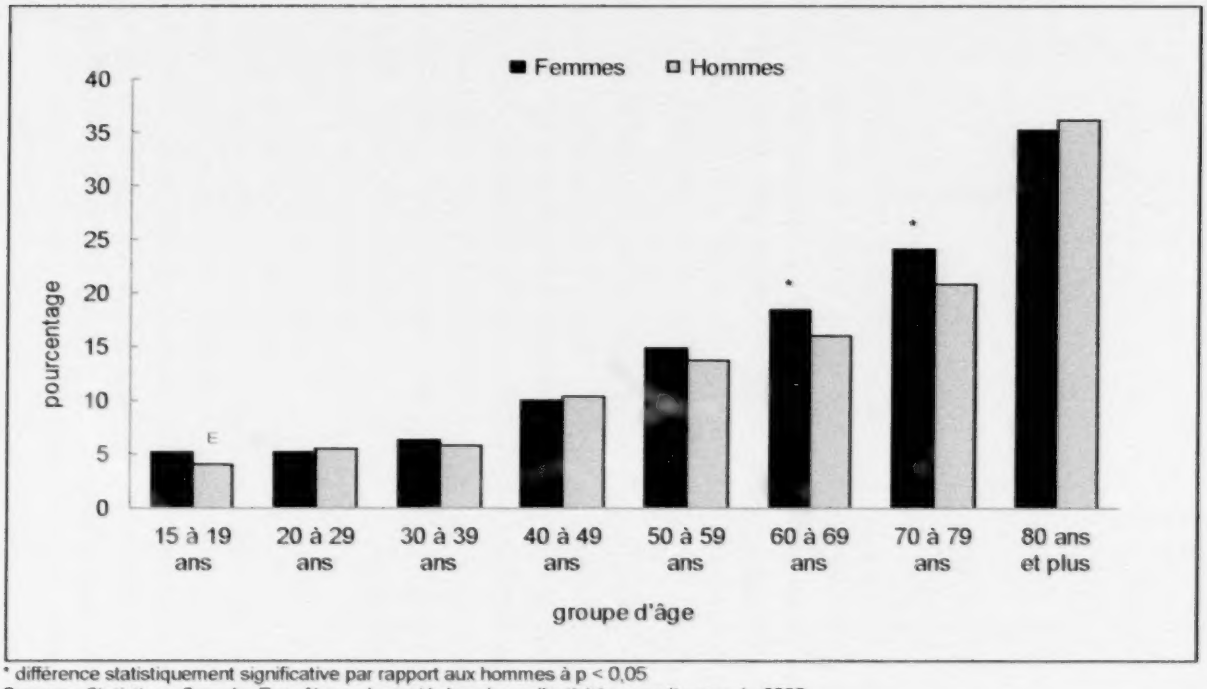

* différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Les taux de limitation des activités étaient semblables chez les femmes et les hommes jusqu'à ce qu'ils aient atteint le groupe d'âge des 60 ans et celui des 70 ans. Dans le groupe d'âge des 60 ans, les femmes (18 %) étaient plus susceptibles que les hommes (16 %) d'avoir une limitation d'activité, alors que dans le groupe des 70 ans, les proportions étaient de 24 % et de 21 % respectivement.

La population ayant des limitations d'activités est beaucoup plus âgée

La prévalence plus élevée de la limitation d'activité chez les personnes de 40 ans et plus reflète la structure par âge de la population ayant une telle limitation. Plus de deux femmes sur cinq (45 %) ayant des limitations d'activités étaient âgées de 60 ans et plus, ce qui est plus de deux fois plus élevé que le pourcentage de femmes sans limitations d'activités (21 %). Cette situation était également observable chez les hommes (graphique 2).

Les effets de cette structure asymétrique par âge se révèlent dans de nombreuses autres caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population ayant des limitations d'activités. Par exemple, le taux plus élevé de veuvage et les niveaux moindres de revenu et de participation à la main-d'œuvre des femmes ayant des limitations d'activité seront abordés plus loin dans ce chapitre.

Graphique 2
Répartition de la population ayant des limitations d'activités ou non, selon le groupe d'âge, Canada, 2009

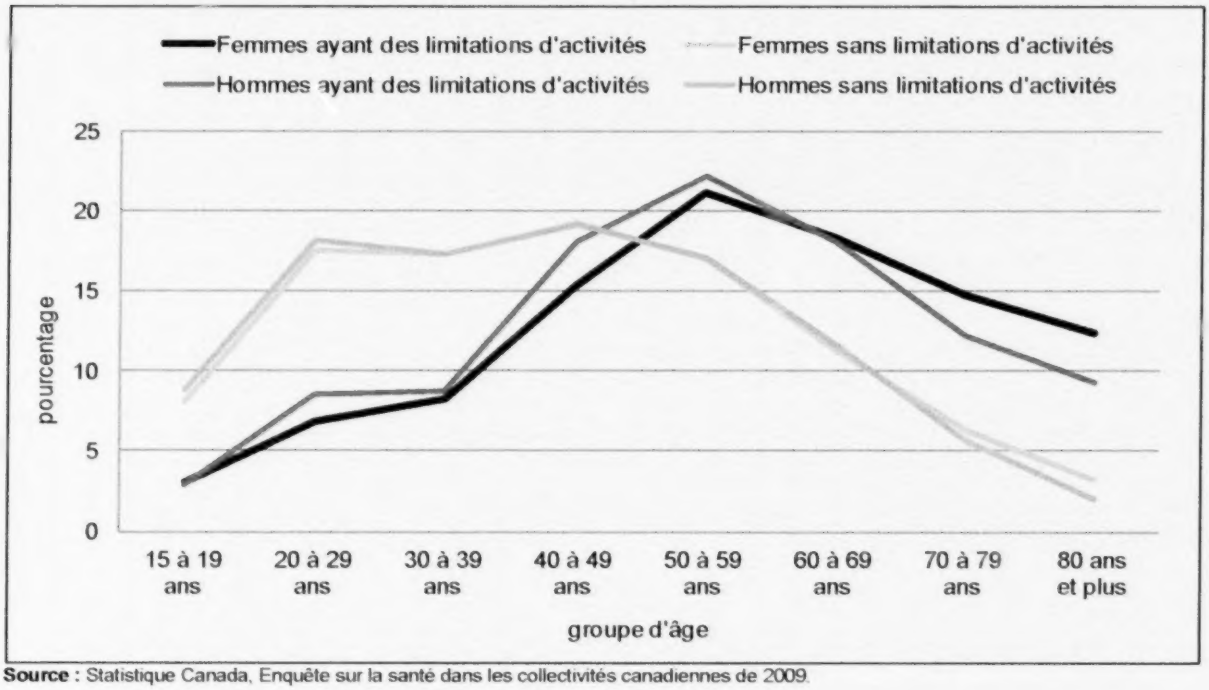

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

La douleur est la cause la plus fréquente d'une mauvaise santé fonctionnelle chez les femmes ayant des limitations d'activités

L'Indice de l'état de santé (IES) est un outil créé par l'Université McMaster pour mesurer la santé fonctionnelle d'une personne. L'Indice de l'état de santé permet d'examiner la capacité habituelle d'une personne d'accomplir des tâches quotidiennes. Il sert à déterminer dans quelle mesure une personne est capable de voir, d'entendre, de marcher, de parler, de manier des objets, de se souvenir des choses et de penser; il sert aussi à évaluer le bien-être émotionnel d'une personne et le degré de douleur qu'elle ressent. Lorsque toutes les dimensions de l'IES sont réunies, l'indice global moyen de santé fonctionnelle des femmes ayant des limitations d'activités est de 0,57 sur 1. Un tel score est considéré comme un indicateur de santé fonctionnelle « passable ou faible ». En revanche, l'indice global moyen de santé fonctionnelle des femmes sans limitations d'activités était de 0,91, ce qui indique une « bonne ou pleine » santé fonctionnelle[3].

Parmi les huit dimensions de l'IES, la douleur était de loin le principal facteur contribuant à une mauvaise santé fonctionnelle. Plus d'une femme sur cinq (21 %) ayant des limitations avait déclaré ne pas pouvoir accomplir la plupart de ses activités parce que cela lui causait trop de douleur. De plus, deux femmes sur cinq (38 %) indiquaient ne pas être en mesure d'accomplir certaines activités à cause de la douleur (tableau 1).

3. Un score global de 0,8 à 1,0 est associé à une « bonne ou pleine » santé fonctionnelle; les scores inférieurs à 0,8 témoignent d'une santé fonctionnelle « passable ou mauvaise ». Voir : Statistique Canada. 2011. « Santé fonctionnelle, 2009 », *Feuillets d'information sur la santé*, n° 2, produit n° 82-625 au catalogue. http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2010002/article/11271-fra.htm

Tableau 1
Femmes et hommes âgés de 15 ans et plus, selon le degré de difficulté par rapport aux éléments de la santé fonctionnelle et la situation vis-à-vis des limitations d'activités, Canada, 2009

Élément de la santé fonctionnelle	Femmes		Hommes	
	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités
	score			
Score de l'Indice de l'état de santé[1]	**0,57** *	**0,91**	**0,61** *	**0,92**
	pourcentage			
Douleur				
Empêche de faire la plupart des activités	20,6 *	0,6	20,3 *	0,6
Empêche de faire certaines activités	37,8 *	8,0	27,3 *	5,7
N'empêche pas de faire des activités	4,5	4,7	6,6 *	4,8
Aucune douleur ni aucun malaise	37,1 *	86,7	45,8 *	89,0
Connaissance				
Beaucoup de difficulté à se souvenir des choses ou à penser	7,5 *	1,3	8,7 *	1,1
Plutôt portés à oublier des choses et un peu de difficulté à penser	14,5 *	4,5	12,3 *	4,4
Plutôt portés à oublier des choses ou un peu de difficulté à penser	24,8 *	18,6	26,8 *	19,2
Capables de se souvenir et de penser	53,2 *	75,6	52,2 *	75,3
Santé émotionnelle				
Plutôt malheureux ou très malheureux	11,5 *	2,1	13,4 *	2,2
Plutôt heureux	26,6 *	17,3	27,7 *	19,0
Heureux et intéressés à vivre	61,9 *	80,6	58,9 *	78,8
Mobilité				
Incapables de marcher	2,4	F	1,7	x
Besoin d'un fauteuil roulant ou de l'aide d'une autre personne	8,2 *	0,2 E	4,2	F
Difficulté à marcher	18,5 *	1,2	14,5 *	0,8
Capables de marcher sans difficulté	71,0 *	98,6	79,5 *	99,1
Ouïe				
Incapables d'entendre	F	F	0,4 E	x
Capables d'entendre à l'aide d'une prothèse auditive	8,9 *	1,7	16,9 *	2,1
Capables de bien entendre	90,6 *	98,3	82,8 *	97,9
Vue				
Incapables de voir même avec des lunettes	2,1	F	1,5 E*	0 S
Incapables de voir de près ou de loin même avec des lunettes	2,9 *	0,7	2,5 *	0,4
Capables de bien voir avec ou sans lunettes	95,0 *	99,3	95,9 *	99,5
Dextérité				
Besoin d'aide pour effectuer des tâches	2,1 *	0,1 E	2,5 E	F
Ont certaines limitations mais n'ont pas besoin d'aide	1,5 *	0,2 E	0,8 E*	0,1 E
Usage complet des mains et des doigts	96,3 *	99,7	96,7 *	99,8
Parole				
Capables d'être partiellement compris	2,2 *	0,3 E	3,9 *	0,3
Capables d'être bien compris	97,8 *	99,7	96,1 *	99,7

* différence statistiquement significative par rapport aux personnes de même sexe sans limitations d'activités à $p < 0,05$

1. L'Indice de l'état de santé produit un score allant de 1 (parfaite santé) à 0 (état de santé équivalent à la mort). Un score de 0,8 à 1,0 indique une « bonne ou pleine » santé fonctionnelle; un score inférieur à 0,8 indique une santé fonctionnelle « passable ou mauvaise ».

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Un peu plus de 1 femme sur 10 (12 %) ayant des limitations d'activités avait déclaré avoir un faible état de santé émotionnelle, affirmant qu'elles étaient plutôt malheureuses ou très malheureuses. La proportion de celles indiquant avoir de la difficulté à marcher était presque la même; environ 1 femme sur 10 (11 %) ayant des limitations d'activités mentionnait avoir besoin de l'aide d'une autre personne, utiliser un fauteuil roulant ou être tout à fait incapable de marcher.

Parmi les femmes ayant des limitations d'activités, plus de 7 % d'entre elles affirmaient avoir de la difficulté à accomplir des tâches cognitives, c'est-à-dire qu'elles avaient beaucoup de difficulté à se souvenir des choses et à penser; ce résultat reflète probablement la proportion beaucoup plus élevée de femmes âgées chez les personnes ayant des limitations d'activités. Quant aux autres aspects importants de la santé fonctionnelle (la vue, la parole et la dextérité), seulement 2 % des femmes ayant des limitations d'activités déclaraient éprouver de grandes difficultés.

Comme la prévalence élevée de douleur restreignant les activités des femmes qui ont des limitations, il semble raisonnable de conclure que la douleur pourrait être le principal facteur (si ce n'est la cause) d'une faible santé fonctionnelle à l'égard de plusieurs aspects importants de la vie quotidienne. Par exemple, 41 % des femmes ayant des limitations qui avaient de grandes difficultés à marcher mentionnaient que la douleur les empêchait d'accomplir la plupart de leurs activités. De même, 31 % de celles qui déclaraient être plutôt malheureuses ou très malheureuses avaient indiqué ne pas pouvoir accomplir la plupart de leurs activités en raison de la douleur (résultats non montrés).

Les limitations d'activités des femmes sont surtout attribuables à la maladie

En 2009, environ 41 % des femmes attribuaient leurs limitations d'activités à la maladie, et 16 %, au vieillissement. Les hommes (29 %) étaient moins susceptibles que les femmes (12 %) d'attribuer leurs limitations d'activités à ces causes (tableau 2).

Tableau 2
Femmes et hommes âgés de 15 ans et plus ayant des limitations d'activités, selon la principale cause des limitations d'activités, Canada, 2009

Principale cause des limitations d'activités	Femmes	Hommes
	pourcentage	
Maladie	40,7 *	29,5
Vieillissement	16,5 *	11,8
Accident	**19,7 ***	**28,9**
Accident d'automobile	6,9	6,7
Accident au travail	5,2 *	13,2
Accident à la maison	2,9	2,8
Autre type d'accident	4,7 *	6,3
De naissance ou héréditaire	9,7	10,3
Conditions de travail	5,2 *	13,0
Problème émotionnel ou de santé mentale	4,7	3,5
Autre (comprend la consommation d'alcool ou de drogues)	3,6	3,1 E

* différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p < 0,05$

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

En revanche, les hommes (29 %) étaient presque 1,5 fois plus susceptibles que les femmes (20 %) d'attribuer leurs limitations d'activités à un accident (en particulier à un accident au travail). De plus, la probabilité que les conditions de travail soient la cause des limitations d'activités était beaucoup plus élevée chez les hommes (13 %) que chez les femmes (5 %).

La moitié des femmes ayant des limitations d'activités souffrent d'arthrite et de maux de dos

Plus de 9 femmes sur 10 ayant des limitations d'activités (91 %) déclaraient avoir reçu un diagnostic d'au moins un problème de santé ou une maladie chronique, et ce, tout comme 86 % des hommes ayant des limitations. Cependant, il est très courant pour les personnes ayant des limitations d'activités d'avoir plus d'un problème de santé : 34 % des femmes ayant des limitations d'activités affirmaient avoir de trois à quatre maladies chroniques et 20 %, en avoir cinq et plus. Dans le cas des hommes ayant des limitations d'activités, les proportions correspondantes étaient de 28 % et de 12 % respectivement (résultats non montrés).

Chez les femmes ayant des limitations d'activités, les maladies chroniques les plus courantes étaient l'arthrite (50 %) et les maux de dos (47 %). Près de deux femmes sur cinq (37 %) souffraient d'hypertension. Les autres maladies chroniques diagnostiquées le plus fréquemment étaient les migraines (22 %) et les troubles de l'humeur (22 %), comme la dépression, le trouble bipolaire et la dysthymie (tableau 3).

Tableau 3
Prévalence de certains problèmes de santé chroniques, femmes et hommes âgés de 15 ans et plus ayant des limitations d'activités, Canada, 2009

Problème de santé chronique	Femmes	Hommes
	pourcentage	
Total — Problèmes de santé chroniques	**91,4** *	**86,4**
Arthrite	50,3 *	35,4
Maux de dos	47,2 *	42,7
Hypertension	36,7 *	31,9
Migraines	22,4 *	12,2
Troubles de l'humeur	21,7 *	15,3
Troubles d'anxiété	15,5 *	11,4
Asthme	15,4 *	9,5
Troubles intestinaux	14,6 *	6,5
Incontinence urinaire[1]	15,3 *	9,0
Maladies du cœur	13,2 *	15,5
Diabète	13,1 *	16,5
Maladie pulmonaire obstructive chronique[2]	12,3	12,8
Ulcères (de l'estomac ou de l'intestin)	8,1	8,9
Troubles dus à un accident vasculaire cérébral	5,6	5,3
Cancer	4,8	5,0
Maladie d'Alzheimer ou démence[2]	2,4	2,9 E

* différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p < 0,05$
1. Seulement les personnes âgées de 25 ans et plus.
2. Seulement les personnes âgées de 35 ans et plus.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

En général, la plupart des problèmes de santé chroniques étaient plus répandus chez les femmes ayant des limitations d'activités que chez les hommes, à l'exception des maladies du cœur et du diabète, qui étaient un peu plus fréquentes chez leurs homologues masculins. La probabilité de souffrir d'une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC), d'ulcères, d'un cancer, de la maladie d'Alzheimer ou de troubles dus à un accident vasculaire cérébral était similaire chez les deux sexes.

Plus du quart des femmes ayant un problème de santé physique chronique ont aussi un trouble psychologique

Dans bien des cas, les femmes ayant des problèmes de santé physique chroniques avaient aussi des troubles psychologiques, comme la dépression ou l'anxiété. En effet, 25 % des femmes et 16 % des hommes ayant des limitations d'activités avaient déclaré avoir un trouble psychologique en plus d'un problème de santé physique chronique (résultats non montrés).

Certaines maladies chroniques étaient plus souvent accompagnées d'un trouble psychologique que d'autres. Par exemple, plus d'une femme sur trois souffrant de troubles intestinaux, de migraines, d'asthme, d'une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) et d'ulcères avaient aussi des troubles de l'humeur ou d'anxiété. En revanche, seulement environ une femme sur cinq ayant reçu un diagnostic d'hypertension, de cancer ou d'accident vasculaire cérébral avaient aussi obtenu un diagnostic d'un trouble psychologique.

Le quart des femmes ayant des limitations d'activités vivent seules

Comme il a été mentionné précédemment, les limitations d'activités deviennent de plus en plus fréquentes à mesure que les gens vieillissent. En effet, deux tiers des femmes ayant des limitations d'activités étaient âgées de 50 ans et plus. Leur situation dans le ménage reflétait ainsi la structure par âge d'une population plus âgée, c'est-à-dire une proportion plus élevée de ménages composés d'une seule personne ou de deux personnes. Comparativement aux femmes sans limitations d'activités, celles qui avaient des limitations étaient presque deux fois plus enclines à vivre seules (26 % contre 14 %) et environ deux fois moins susceptibles de vivre avec un conjoint et des enfants (15 % par rapport à 28 %). Parmi les personnes ayant des limitations d'activités, les hommes étaient moins susceptibles que les femmes de vivre seuls et proportionnellement plus nombreux à être en couple avec ou sans enfants (tableau 4).

Tableau 4
Femmes et hommes âgés de 15 ans et plus, selon la situation dans le ménage et la situation vis-à-vis des limitations d'activités, Canada, 2009

Situation dans le ménage	Femmes		Hommes	
	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités
	pourcentage			
Personnes vivant seules	26,2 *	14,4	18,1 *	13,1
Vivant avec un conjoint	31,8 *	26,4	39,3 *	28,4
Vivant avec un conjoint et des enfants	14,6 *	27,7	21,2 *	28,9
Parents seuls	8,1 *	6,5	1,3 [E]	1,6
Enfants vivant avec des parents, frères et sœurs	6,5 *	12,7	8,3 *	16,4
Autre situation	12,8	12,2	11,8	11,6

* différence statistiquement significative par rapport aux personnes de même sexe sans limitations d'activités à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Les caractéristiques matrimoniales des femmes ayant des limitations d'activités reflètent aussi le fait qu'elles sont généralement beaucoup plus âgées que celles n'ayant pas ces limitations. Les femmes ayant des limitations d'activités étaient trois fois plus susceptibles d'être veuves (17 % par rapport à 6 % des femmes n'ayant pas ces limitations) et presque deux fois plus susceptibles d'être divorcées ou séparées (14 % contre 8 % pour celles sans limitations d'activités) (résultats non montrés).

Les femmes ayant des limitations d'activités ont fait moins d'études postsecondaires

Les femmes ayant des limitations d'activités ne sont pas aussi scolarisées que celles n'ayant pas ces limitations; 42 % d'entre elles avaient fait seulement des études secondaires, par rapport à 33 % des femmes qui n'avaient pas ces limitations. Cette disparité reflète en partie la proportion plus importante d'aînés parmi l'ensemble des personnes ayant des limitations d'activités, puisque les aînés avaient généralement des niveaux de scolarité moins élevés. Cependant, parmi les femmes faisant partie des groupes d'âge les plus actifs (les 25 à 54 ans), celles qui avaient des limitations d'activités étaient moins scolarisées que les femmes qui n'avaient pas ces limitations. Les femmes ayant des limitations d'activités étaient deux fois plus sujettes d'avoir fait uniquement des études secondaires (13 % par rapport à 7,4 %) et deux fois moins susceptibles d'être titulaires d'un diplôme universitaire (22 % par rapport à 32 %). Toutefois, la probabilité de détenir un diplôme d'un collège communautaire était la même chez les femmes ayant des limitations d'activités et celles n'ayant pas ces limitations (tableau 5).

Tableau 5
Femmes et hommes âgés de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le groupe d'âge et la situation vis-à-vis des limitations d'activités, Canada, 2009

Niveau de scolarité	Femmes		Hommes	
	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités
	pourcentage			
Niveau de scolarité (personnes de 15 ans et plus)				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	27,1 *	17,1	25,0 *	17,4
Diplôme d'études secondaires	14,8	16,3	13,7	15,7
Études postsecondaires partielles	8,4	8,4	7,4	8,1
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	9,4 *	7,1	19,5 *	14,8
Diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep[1]	23,6 *	25,8	15,9 *	19,3
Baccalauréat ou grade supérieur	13,7 *	23,0	15,3 *	22,1
Inconnu	3,0	2,4	3,3	2,6
Niveau de scolarité (personnes de 25 à 54 ans)				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	13,1 *	7,4	15,5 *	8,9
Diplôme d'études secondaires	14,2	14,6	16,3	15,2
Études postsecondaires partielles	9,4 *	6,2	8,2	6,0
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	9,6	7,7	17,9	16,3
Diplôme d'un collège communautaire ou d'un cégep[1]	29,9	30,6	18,5 *	23,7
Baccalauréat ou grade supérieur	21,6 *	31,5	20,8 *	27,2
Inconnu	2,1 [E]	2,1	2,8 [E]	2,7

* différence statistiquement significative par rapport aux personnes de même sexe sans limitations d'activités à $p < 0,05$

1. Comprend les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Plus de la moitié des femmes ayant des limitations indiquent que leur état de santé restreint leurs activités à la maison

Il est important de faire la distinction entre les domaines où les activités sont restreintes : le fait d'avoir des difficultés à accomplir des activités de façon normale peut avoir des conséquences très différentes selon qu'une personne s'adonne à des loisirs ou qu'elle effectue des tâches à la maison ou au travail. Plus de la moitié des femmes ayant des limitations d'activités (55 %) avaient déclaré que leur état ou leur problème de santé chronique restreignait souvent leurs activités à la maison. Une proportion un peu plus élevée d'entre elles (57 %) avait mentionné que leur état de santé les empêchait souvent d'avoir des loisirs ou leur occasionnait fréquemment des problèmes de transport. Chez les hommes ayant des limitations, la proportion de ceux qui avaient indiqué que leur état de santé restreignait leurs activités dans chacun de ces domaines était similaire (graphique 3).

Graphique 3
Domaines où les activités sont restreintes en raison d'un état ou d'un problème de santé chronique chez les personnes ayant des limitations d'activités, Canada, 2009

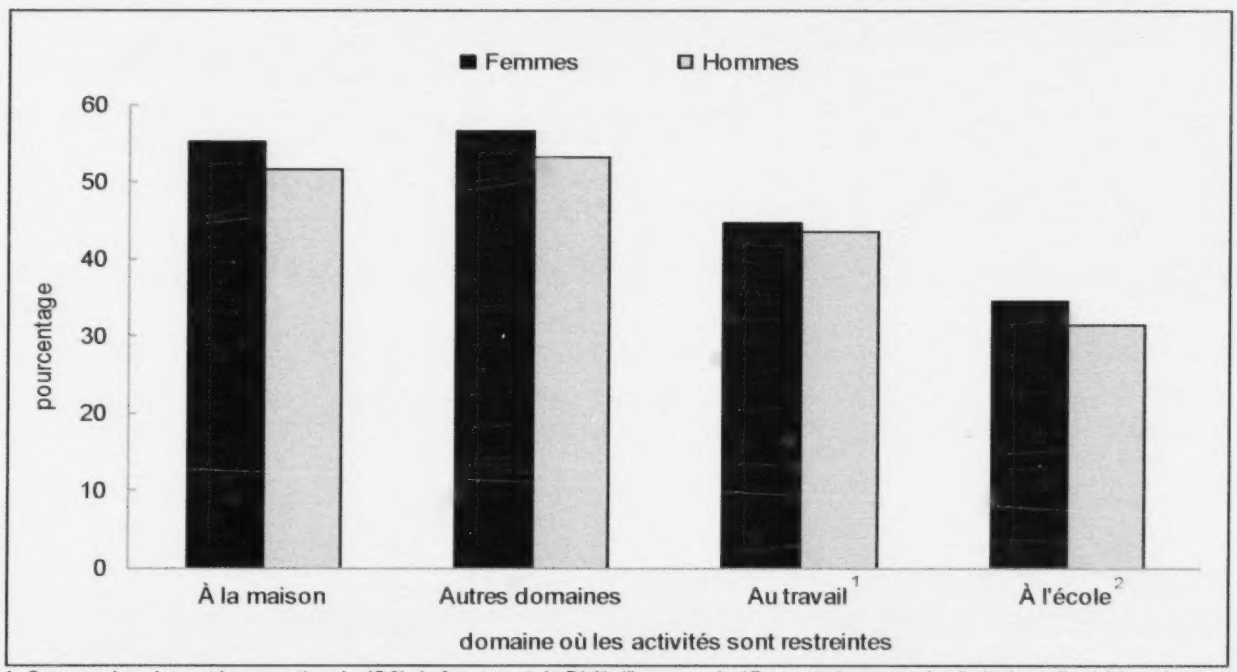

1. Comprend seulement la proportion de 40 % de femmes et de 51 % d'hommes de 15 ans et plus ayant des limitations d'activités qui avaient un emploi.
2. Comprend seulement la proportion de 10 % de femmes et de 9 % d'hommes de 15 ans et plus ayant des limitations d'activités qui fréquentaient l'école.

Nota : « Autres domaines » comprend le transport et les loisirs. Les catégories « Au travail » et « À l'école » comprennent seulement les personnes ayant un emploi ainsi que les étudiants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Parmi les femmes ayant des limitations qui avaient un emploi en 2009, 45 % d'entre elles avaient indiqué que leurs activités au travail étaient souvent restreintes en raison de leur état de santé. Beaucoup moins de femmes qui fréquentaient l'école ont déclaré que leur état de santé avait souvent une incidence sur leurs activités académiques (34 %).

La moitié des femmes ayant des limitations d'activités ont besoin d'aide pour effectuer des tâches quotidiennes

Un peu plus de la moitié (52 %) des femmes ayant des limitations d'activités ont déclaré avoir besoin d'aide pour accomplir au moins une activité de la vie quotidienne. En revanche, seulement le tiers (33 %) des hommes ayant des limitations affirmait avoir besoin d'aide pour effectuer ces tâches (résultats non montrés).

Cette disparité entre les sexes était attribuable au fait que les hommes avaient besoin de beaucoup moins d'aide pour accomplir des tâches domestiques ou pour se déplacer. Les femmes ayant des limitations d'activités étaient beaucoup plus susceptibles (42 %) que les hommes (25 %) d'avoir besoin d'aide pour effectuer des tâches domestiques ainsi que pour se rendre à des rendez-vous ou faire des courses (37 % par rapport à 22 % des hommes). En outre, les femmes (19 %) étaient un peu plus susceptibles que les hommes (15 %) d'avoir besoin d'aide pour préparer les repas (graphique 4).

Par contre, les hommes étaient tout aussi susceptibles que les femmes d'avoir besoin d'aide pour les finances personnelles, les soins personnels ainsi que pour se déplacer dans la maison.

Graphique 4
Type d'activités de la vie quotidienne où il est nécessaire d'obtenir de l'aide chez les personnes ayant des limitations d'activités, Canada, 2009

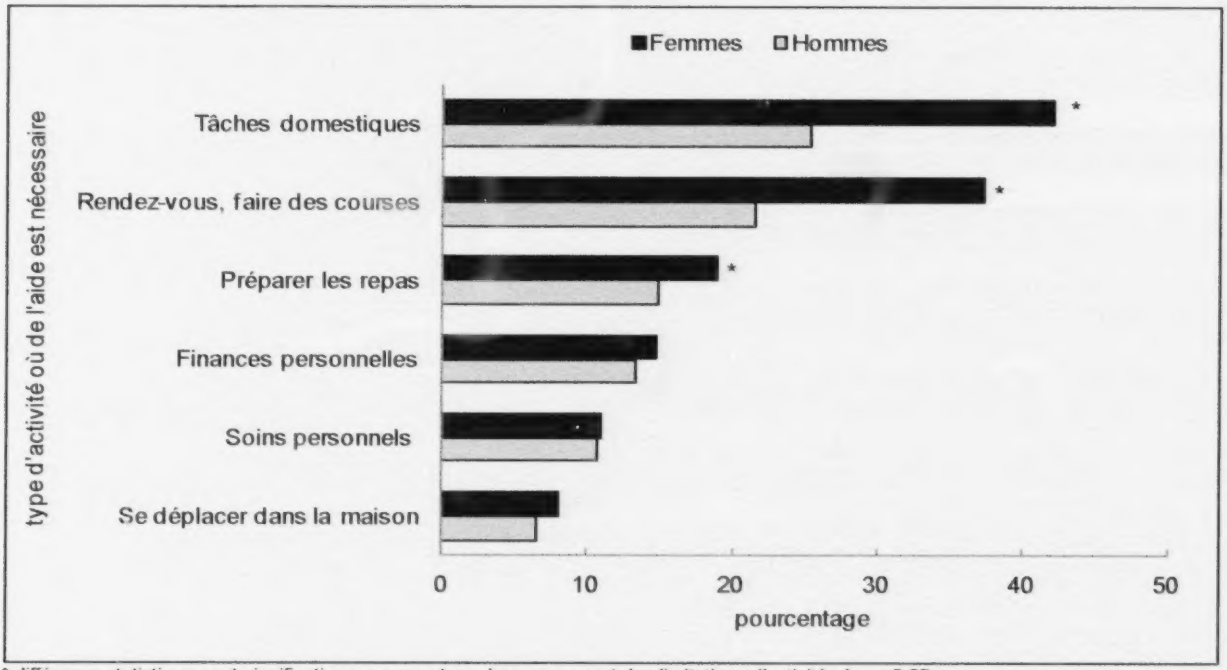

* différence statistiquement significative par rapport aux hommes ayant des limitations d'activités à $p < 0,05$

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Les femmes faisant partie des groupes d'âge les plus actifs participent moins à la *main-d'œuvre si elles ont des limitations d'activités*

Pendant la semaine ayant précédé l'enquête, environ 60 % des femmes de 25 à 54 ans ayant des limitations d'activités avaient un travail rémunéré ou un travail autonome. Ce taux d'emploi était beaucoup plus faible que chez les autres femmes faisant partie des groupes d'âge les plus actifs, dont 81 % avaient un emploi.

Cependant, parmi les femmes faisant partie des groupes d'âge les plus actifs qui étaient occupées (ou qui avaient un emploi), on observait aucune différence entre celles qui avaient des limitations d'activités et celles qui n'en avaient pas pour ce qui est du nombre d'heures de travail et des types d'emplois exercés. Plus de la moitié (54 %) des femmes ayant des limitations d'activités âgées de 25 à 54 ans qui étaient occupées travaillaient généralement de 30 à 40 heures par semaine; un peu moins du quart (24 %) d'entre elles travaillaient un plus grand nombre d'heures. La même chose était vraie pour ce qui est des femmes sans limitations d'activités (tableau 6).

Tableau 6
Femmes et hommes âgés de 25 à 54 ans, selon certaines caractéristiques de l'emploi et la situation vis-à-vis des limitations d'activités, Canada, 2009

Caractéristique de l'emploi	Femmes		Hommes	
	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités
	pourcentage			
Situation d'emploi				
Avaient un emploi la semaine dernière	60,2 *	80,6	66,6 *	88,9
N'avaient pas d'emploi la semaine dernière	27,2 *	18,7	17,4 *	10,3
Incapables de travailler de façon permanente	12,6 *	0,7 E	16,1 *	0,8
Nombre habituel d'heures de travail par semaine à l'emploi actuel[1]				
Moins de 30 heures	22,1	16,7	6,6 E	4,2
30 à 40 heures	54,3	59,1	45,7	47,4
41 à 50 heures	13,7	16,4	24,9	27,3
Plus de 50 heures	9,9 E	7,8	22,8	21,1
Profession[1]				
Gestion	5,8 E	7,7	13,7 E	13,2
Affaires, finances et administration	24,8	28,6	15,8 E	12,3
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	4,1 E	3,6	7,2 E*	12,4
Santé	12,7 E	13,5	F	2,2
Sciences sociales, éducation, gouvernement, culture, loisirs, sports et religion	19,6	18,3	4,6 E*	9,0
Ventes et services	25,5	22,1	17,0	14,6
Métiers et emplois de col bleu	7,6 E	6,2	37,8	36,2

* différence statistiquement significative par rapport aux personnes de même sexe sans limitations d'activités à $p < 0,05$
1. Seulement les personnes ayant un emploi.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

La majorité des femmes de 25 à 54 ans ayant des limitations d'activités qui étaient occupées travaillaient dans le secteur des ventes et des services (25 %) ou dans celui des affaires, des finances et de l'administration (25 %). Seulement 6 % d'entre elles exerçaient une profession dans le secteur de la gestion. Une proportion considérable de ces femmes (20 %) occupait des professions dans les secteurs des sciences sociales, de l'éducation, du gouvernement et de la culture ainsi que dans d'autres professions connexes; une autre tranche de 13 % d'entre elles exerçaient des professions dans le secteur de la santé. Cette répartition était très similaire à celle des femmes du même groupe d'âge sans limitations d'activités.

Parmi les hommes de 25 à 54 ans ayant des limitations d'activités, 67 % d'entre eux avaient un travail, ce qui représente un taux d'emploi plus élevé que celui des femmes (60 %) ayant des limitations. En revanche, les hommes (48 %) étaient deux fois plus susceptibles que les femmes (24 %) de travailler 40 heures et plus par semaine (graphique 5).

Graphique 5
Femmes et hommes âgés de 25 à 54 ans ayant des limitations d'activités, selon certaines caractéristiques de l'emploi, Canada, 2009

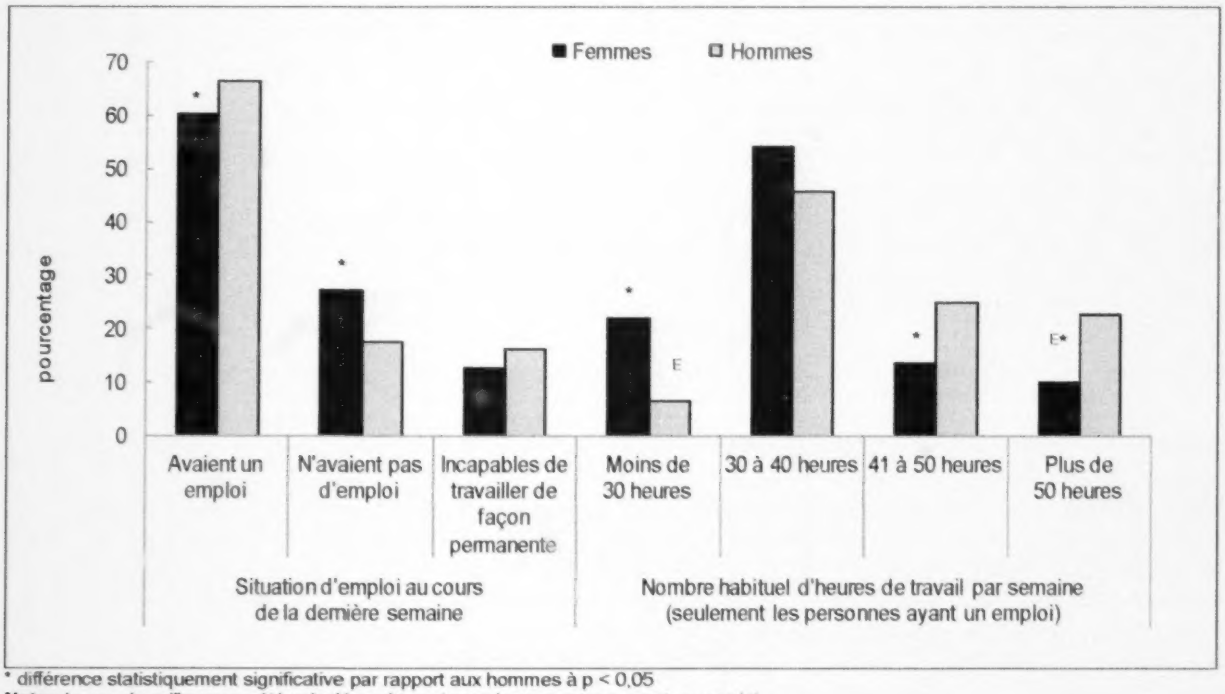

* différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p < 0,05$
Nota : Le nombre d'heures a été calculé seulement pour les personnes ayant un emploi.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009

Les hommes ayant des limitations d'activités étaient aussi deux fois plus susceptibles que les femmes d'exercer des professions dans le domaine de la gestion, qui sont généralement des emplois de col blanc mieux rémunérés et moins exigeants sur le plan physique. Par contre, les professions les plus courantes exercées par les hommes (38 %) étaient les métiers et les emplois de col bleu (tableau 6), ce qui explique peut-être la proportion plus élevée d'hommes qui attribuent leurs limitations d'activités à leurs conditions de travail et à des accidents de travail (tableau 2).

Aménagements en milieu de travail

En 2006, 545 000 femmes ayant des limitations d'activités faisaient partie de la population active. Selon les données de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités, plus de 4 femmes sur 10 (44 %) affirmaient avoir besoin d'au moins une forme d'aménagement de la part de leur employeur pour être en mesure de travailler (tableau 7).

Un horaire flexible ou une réduction du temps de travail, ce qui a été indiqué par près du quart (23 %) des femmes occupées ayant des limitations d'activités, était le besoin le plus répandu. Une proportion un peu moins élevée d'entre elles (20 %) avaient déclaré avoir besoin d'un fauteuil spécial ou d'un soutien dorsal. Environ 14 % d'entre elles avaient besoin de changer ou de redéfinir leurs tâches ou de modifier leur poste de travail ou de le remplacer par un poste de travail ergonomique. Environ 5 % des femmes ayant des limitations d'activités avaient besoin d'un accès aux installations — par exemple un stationnement approprié, des toilettes adaptées ou un ascenseur adapté — afin d'être capables de travailler. Moins de 3 % des femmes actives ayant des limitations d'activités déclaraient avoir besoin d'autres formes d'aménagements plus spécialisés, y compris des aides techniques et un soutien humain.

Lorsqu'on leur demandait si les aménagements dont elles avaient besoin leur avaient été offerts, la majorité des femmes avaient indiqué qu'elles les avaient obtenus. Au moins 8 femmes sur 10 qui avaient besoin de toilettes adaptées, d'un horaire flexible ou d'autres types d'aménagements physiques, comme des mains courantes et des rampes d'accès, les avaient obtenus de leur employeur. De même, au moins 7 femmes sur 10 qui avaient besoin d'un ascenseur, d'un stationnement ou de transport adapté ou d'un poste de travail modifié l'avaient obtenu. Au moins 60 % des femmes ayant besoin d'un fauteuil spécial ou d'un soutien dorsal, d'une redéfinition de leurs tâches ou d'un autre type d'équipement, d'aide ou d'aménagement spécial avaient mentionné que leur employeur leur avait fourni l'aide nécessaire. De plus, la moitié (50 %) des femmes qui avaient besoin d'un soutien humain, comme un lecteur, un interprète en langage gestuel, un instructeur ou un assistant personnel, avaient pu l'obtenir.

Tableau 7
Type d'aménagement nécessaire pour être capable de travailler, personnes occupées ayant des limitations d'activités, Canada, 2006

Type d'aménagement	Besoin d'un aménagement pour être capables de travailler		Aménagement obtenu en proportion des personnes ayant besoin d'un aménagement	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	pourcentage			
À cause de mon état, j'ai besoin de ... pour être capable de travailler				
Aucun aménagement nécessaire	56 *	65	...	...
Un horaire flexible ou une réduction des heures de travail	23 *	17	82	82
Un fauteuil spécial ou un soutien dorsal	20 *	13	68	64
Une redéfinition des tâches (tâches modifiées ou différentes)	14	14	67	64
Un poste de travail modifié ou ergonomique	14 *	7	70	72
Un stationnement approprié	5 E	3 E	78	73
Des toilettes adaptées	5 *	2 E	88	97
Un ascenseur adapté	4 *	2 E	79	73
Un type d'équipement, d'aide ou d'adaptation spéciale	4 E	3 E	62 E	73
Du transport adapté	4 E*	2 E	75	73 E
Un soutien humain, comme un lecteur, un interprète en langage gestuel, un instructeur ou un assistant personnel	2 E	3 E	50 E	64
Des mains courantes, des rampes d'accès	2 E	2 E	81	F
Une aide technique, comme un synthétiseur vocal, un ATS/ATME, un système à infrarouge ou un appareil portable de prise de notes	1 E	2 E	56 E	43 E
Un ordinateur avec braille, reconnaissance vocale ou grossissement de l'affichage, ou un scanneur	F	1 E	64 E	51 E
Des services de communication, comme la conversion de l'imprimé en braille, en gros caractères ou en enregistrement audio	F	F	x	F

* différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes à $p < 0,05$

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006.

Les femmes ayant des limitations d'activités ont un revenu personnel de 25 % inférieur à celui des autres femmes

Les femmes ayant des limitations d'activités touchent un revenu moyen beaucoup plus faible que celui des autres femmes. Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009, leur revenu personnel moyen représentait environ les trois quarts de celui des femmes sans limitations d'activités, soit 24 000 $ comparativement à 32 100 $ (tableau 8).

Cependant, ces moyennes variaient de façon considérable selon le groupe d'âge. Parmi les femmes de 25 à 44 ans, le revenu personnel moyen des femmes ayant des limitations d'activités représentait environ 79 % de celui des femmes sans ces limitations, soit 28 600 $ par rapport à 36 300 $. Chez les femmes de 45 à 64 ans, celles ayant des limitations d'activités touchaient un revenu personnel moyen équivalant à 65 % de celui des femmes sans limitations d'activités. Chez les femmes âgées, l'écart était encore plus faible : le revenu personnel moyen des femmes ayant des limitations d'activités représentait 91 % de celui des femmes qui n'avaient pas ces limitations (21 400 $ par rapport à 23 400 $).

Tableau 8
Revenu moyen des femmes et des hommes âgés de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et la situation vis-à-vis des limitations d'activités, Canada, 2009

Type de revenu et groupe d'âge	Femmes			Hommes		
	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Rapport	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Rapport
	dollars					
Revenu personnel moyen[1]						
Personnes âgées de 15 ans et plus	**24 000**	**32 100**	**0,75**	**41 200**	**51 000**	**0,81**
15 à 24 ans	12 000	13 100	0,92	17 400 E	16 300	1,07
25 à 44 ans	28 600	36 300	0,79	48 700	57 300	0,85
45 à 64 ans	25 600	39 400	0,65	46 400	65 000	0,71
65 ans et plus	21 400	23 400	0,91	31 400	39 300	0,80
Revenu moyen du ménage[1]						
Personnes âgées de 15 ans et plus	**54 500**	**78 100**	**0,70**	**65 400**	**86 700**	**0,75**
15 à 24 ans	71 000	73 800	0,96	66 500	87 000	0,76
25 à 44 ans	62 500	82 800	0,75	71 000	87 800	0,81
45 à 64 ans	58 600	86 800	0,68	72 400	95 400	0,76
65 ans et plus	41 400	44 000	0,94	49 400	57 400	0,86

1. Comprend seulement les répondants qui ont déclaré un revenu.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Par ailleurs, les revenus personnels moyens variaient de façon considérable selon la région de résidence des femmes. Dans les provinces de l'Atlantique, le rapport entre le revenu personnel moyen des femmes ayant des limitations d'activités et celui des femmes n'ayant pas ces limitations était de 81 %. En Alberta, ce rapport s'établissait à 64 % (tableau 9).

Tableau 9
Revenu moyen des femmes et des hommes âgés de 15 ans et plus, selon la région et la situation vis-à-vis des limitations d'activités, Canada, 2009

Type de revenu et région	Femmes			Hommes		
	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Rapport	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Rapport
	dollars					
Revenu personnel moyen[1]						
Canada	**24 000**	**32 100**	**0,75**	**41 200**	**51 000**	**0,81**
Provinces de l'Atlantique	22 000	27 200	0,81	33 500	43 400	0,77
Québec	22 200	29 000	0,77	43 000	44 200	0,97
Ontario	25 400	33 400	0,76	41 300	53 000	0,78
Provinces des Prairies	23 300	32 100	0,73	41 700	49 200	0,85
Alberta	23 600	36 600	0,64	50 000	65 000	0,77
Colombie-Britannique[2]	23 900	33 700	0,71	36 700	51 400	0,71
Revenu moyen du ménage[1]						
Canada	**54 500**	**78 100**	**0,70**	**65 400**	**86 700**	**0,75**
Provinces de l'Atlantique	50 800	65 200	0,78	49 300	73 300	0,67
Québec	48 300	67 600	0,71	67 600	75 000	0,90
Ontario	55 200	82 600	0,67	65 200	92 200	0,71
Provinces des Prairies	51 300	77 400	0,66	67 800	87 600	0,77
Alberta	66 900	101 300	0,66	80 200	106 300	0,75
Colombie-Britannique[2]	58 600	75 900	0,77	61 200	83 900	0,73

1. Comprend seulement les répondants qui ont déclaré un revenu.
2. Comprend le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Les hommes ayant des limitations d'activités avaient un revenu personnel moyen moins élevé que celui des autres hommes, mais leur situation était bien meilleure que celle des femmes. Leur revenu personnel moyen était de 41 200 $, soit 72 % de plus que celui des femmes ayant des limitations d'activités. L'ampleur de cette disparité variait dans l'ensemble du pays; l'écart était d'environ 66 % dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique et de 47 % en Alberta (graphique 6).

Graphique 6
Revenu personnel moyen des femmes et des hommes ayant des limitations d'activités, selon la région, Canada, 2009

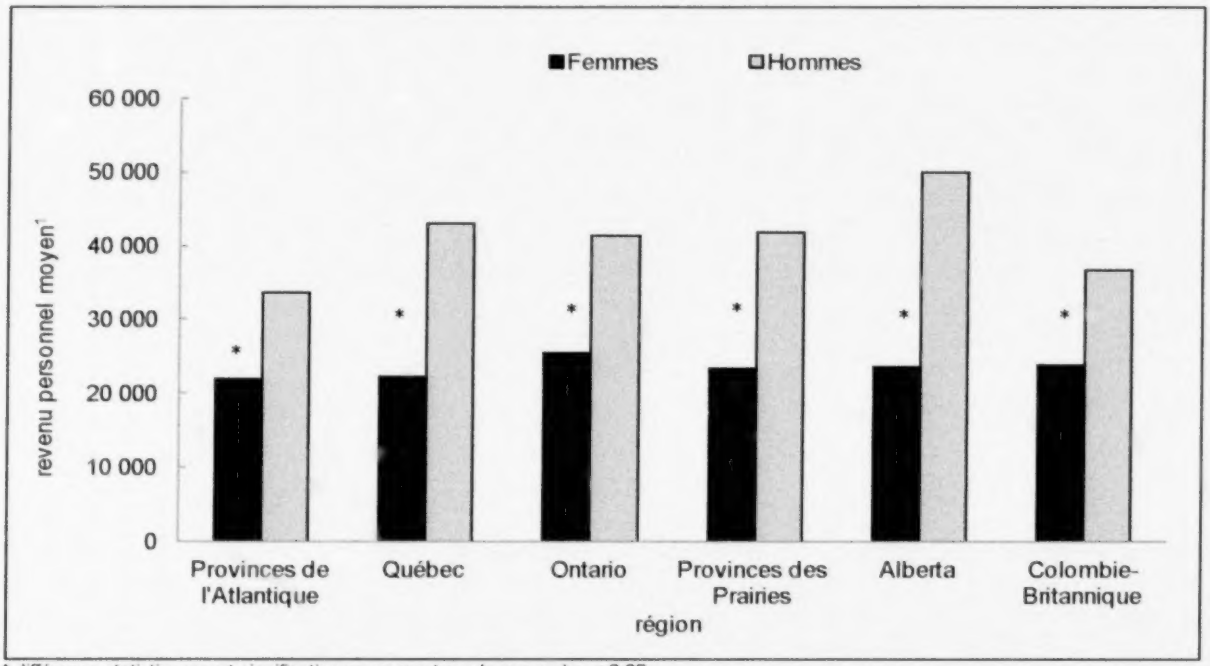

* différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p < 0,05$
1. Comprend seulement les répondants qui ont déclaré un revenu.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

L'écart de revenu des ménages est encore plus grand

Au niveau des ménages, l'écart entre le revenu des femmes ayant des limitations d'activités et celui des femmes sans ces limitations était encore plus important. Le revenu moyen du ménage chez les femmes ayant des limitations d'activités s'établissait à 54 500 $, par rapport à 78 100 $ chez les femmes n'ayant pas ces limitations, soit une différence d'environ 30 %. Comme il a été mentionné plus tôt, une proportion beaucoup plus élevée de femmes ayant des limitations d'activités vivait seule, ce qui expliquait en partie ce phénomène. De plus, comme dans le cas du revenu personnel, le revenu moyen du ménage pouvait varier grandement selon le groupe d'âge auquel les femmes appartenaient (tableau 8).

Cependant, lorsque l'on compare la situation des femmes à celle des hommes ayant des limitations d'activités, l'écart entre les sexes était plus petit dans le cas du revenu du ménage (17 %) que dans celui du revenu personnel (42 %). En fait, dans les provinces de l'Atlantique et en Colombie-Britannique, le revenu du ménage était sensiblement le même chez les femmes et les hommes ayant des limitations d'activités (graphique 7).

Graphique 7
Revenu moyen du ménage des femmes et des hommes ayant des limitations d'activités, selon la région, Canada, 2009

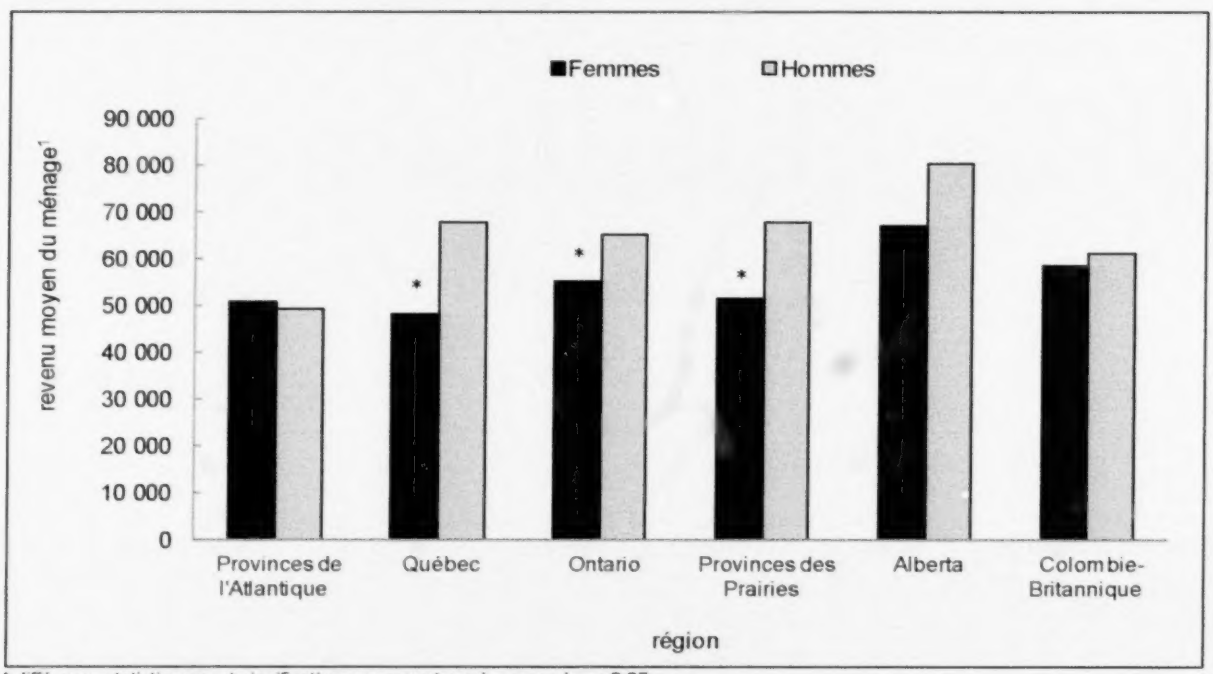

* différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p < 0,05$

1. Comprend seulement les répondants qui ont déclaré un revenu.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Il n'y a pas d'écart de revenu lorsque la principale source de revenu est la même

Cependant, ces revenus moyens globaux masquent un fait un peu plus complexe. L'écart de revenu entre les femmes ayant des limitations d'activités et celles qui n'en avaient pas disparaissait en grande partie lorsque leur principale source de revenu était la même. Par exemple, les femmes ayant des limitations d'activités dont la principale source de revenu était un emploi (travail rémunéré ou travail autonome) avaient déclaré un revenu personnel de 37 300 $, par rapport à 39 400 $ chez les femmes sans limitations d'activités, ce qui est statistiquement comparable. Cela était aussi le cas pour la plupart des autres sources de revenu. Le revenu tiré principalement de pensions et de placements constituait la seule exception. Dans ce cas, le revenu moyen des femmes ayant des limitations d'activités était d'environ 4 000 $ moins élevé que celui des femmes n'ayant pas ces limitations, c'est-à-dire de 22 600 $ par rapport à 26 700 $ (tableau 10).

La tendance était un peu différente en ce qui a trait au revenu du ménage. Les femmes ayant des limitations d'activités vivaient dans des ménages à plus faible revenu que celles n'ayant pas ces limitations. À l'examen des sources de revenu particulières, le revenu du ménage des femmes ayant des limitations d'activités était moindre lorsque la principale source de revenu provenait d'un travail rémunéré ou autonome ainsi que de pensions et de placements.

Tableau 10
Revenu des femmes et des hommes âgés de 15 ans et plus ayant des limitations d'activités, selon la principale source de revenu, Canada, 2009

Principale source de revenu	Femmes		Hommes	
	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités
	dollars			
Travail rémunéré ou travail autonome				
Revenu personnel moyen	37 300	39 400	59 500	57 300
Revenu moyen du ménage	75 500 *	88 900	88 100 *	94 900
Pensions et placements[1]				
Revenu personnel moyen	22 600 *	26 700	32 400 *	39 800
Revenu moyen du ménage	41 700 *	46 900	48 300 *	58 600
Assurance-emploi et indemnités d'accident du travail				
Revenu personnel moyen	18 800	21 200	22 700	26 600
Revenu moyen du ménage	34 100	32 500	31 100	32 800
Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti et aide sociale				
Revenu personnel moyen	12 200	12 800	13 500	14 600
Revenu moyen du ménage	18 500	19 300	18 500 *	22 300
Autre[2]				
Revenu personnel moyen	17 300	16 000	26 500	28 600
Revenu moyen du ménage	30 000 *	41 200	44 100	47 500

* différence statistiquement significative par rapport aux personnes de même sexe sans limitations d'activités à $p < 0,05$

1. Comprend les régimes de pension privés, le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec, les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les fonds enregistrés de revenu de retraite et les autres placements.
2. Comprend la prestation fiscale pour enfants, les pensions alimentaires pour enfants, les pensions alimentaires pour le conjoint et les autres sources de revenu.

Nota : Comprend seulement les répondants qui ont déclaré un revenu.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

La plupart des femmes ayant des limitations d'activités déclarent un revenu hors travail comme principale source de revenu

Donc, si les revenus personnels des femmes ne diffèrent pas beaucoup lorsque leur principale source de revenu est la même, pourquoi la moyenne globale est-elle tellement plus faible chez les femmes ayant des limitations d'activités? L'une des raisons est que la majorité d'entre elles dépendent d'un revenu hors travail. Les femmes ayant des limitations d'activités étaient seulement deux fois moins susceptibles que celles n'ayant pas des limitations d'avoir un travail rémunéré ou autonome comme principale source de revenu personnel (35 % par rapport à 68 %); toutefois, les femmes ayant des limitations d'activités étaient deux fois plus susceptibles d'avoir un revenu provenant principalement de pensions et de placements (28 % comparativement à 12 %). Elles étaient aussi trois fois plus susceptibles de dépendre de transferts gouvernementaux, soit la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et l'aide sociale (21 % par rapport à 7 %). Les résultats étaient généralement semblables en ce qui a trait à leur principale source de revenu du ménage (tableau 11).

Tableau 11
Femmes et hommes âgés de 15 ans et plus, selon la principale source de revenu et la situation vis-à-vis des limitations d'activités, Canada, 2009

Principale source de revenu	Femmes		Hommes	
	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités
	pourcentage			
Principale source de revenu personnel				
Aucun revenu	5,4	6,4	2,4 E	3,2
Travail rémunéré ou travail autonome	34,7 *	68,4	44,9 *	78,2
Pensions et placements[1]	28,3 *	12,0	30,3 *	12,0
Assurance-emploi et indemnités d'accident du travail	3,5 *	1,9	4,6 *	1,5
Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti et aide sociale	21,1 *	6,8	13,4 *	3,4
Autre[2]	7,0 *	4,5	4,4 *	1,7
Principale source de revenu du ménage				
Aucun revenu	F	0,3 E	x	0,3 E
Travail rémunéré ou travail autonome	50,6 *	78,4	55,3 *	82,8
Pensions et placements[1]	27,8 *	12,5	27,3 *	11,5
Assurance-emploi et indemnités d'accident du travail	2,0 *	0,9	3,0 *	0,9
Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti et aide sociale	15,1 *	5,5	11,5 *	3,2
Autre[2]	4,2 *	2,3	2,8 E*	1,3

* différence statistiquement significative par rapport aux personnes de même sexe sans limitations d'activités à $p < 0,05$

1. Comprend les régimes de pension privés, le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec, les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les fonds enregistrés de revenu de retraite et les autres placements.
2. Comprend la prestation fiscale pour enfants, les pensions alimentaires pour enfants, les pensions alimentaires pour le conjoint et les autres sources de revenu.

Nota : Comprend seulement les répondants qui ont déclaré un revenu.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Lorsqu'on compare la situation des femmes et à celle des hommes ayant des limitations d'activités, on constate que les hommes sont beaucoup plus enclins à avoir comme principale source de revenu un emploi et moins susceptibles de toucher un revenu provenant principalement de transferts gouvernementaux (graphique 8).

Graphique 8
Répartition des femmes et des hommes âgés de 15 ans et plus ayant des limitations d'activités, selon la principale source de revenu, Canada, 2009

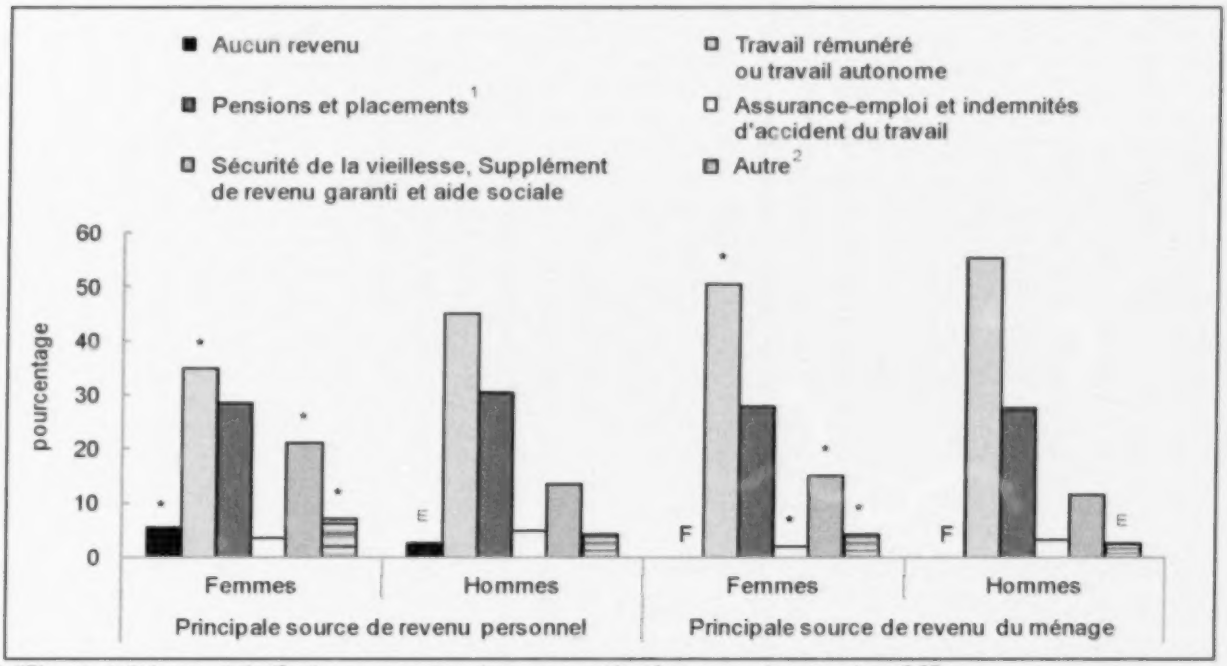

* différence statistiquement significative par rapport aux hommes ayant la même source de revenu à $p < 0,05$

1. Comprend les régimes de pension privés, le Régime de pensions du Canada, le Régime de rentes du Québec, les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les fonds enregistrés de revenu de retraite et les autres placements.
2. Comprend la prestation fiscale pour enfants, les pensions alimentaires pour enfants, les pensions alimentaires pour le conjoint et les autres sources de revenu.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Les femmes ayant des limitations d'activités affichent des résultats inférieurs à la norme à l'égard des mesures du bien-être

Les femmes ayant des limitations d'activités obtenaient des résultats plus faibles que celles n'ayant pas ces limitations par rapport à un éventail de mesures subjectives du bien-être. Selon l'Indice de l'état de santé, qui mesure la capacité générale d'accomplir normalement des activités quotidiennes, 70 % des femmes ayant des limitations d'activités avaient une santé fonctionnelle passable ou faible, comparativement à 13 % des femmes n'ayant pas ces limitations. De plus, elles étaient deux fois plus susceptibles (47 %) que les femmes sans limitations d'activités (24 %) de déclarer ne pas avoir une très bonne santé mentale (tableau 12).

Tableau 12
Répartition des femmes et des hommes âgés de 15 ans et plus, selon certaines mesures de bien-être et la situation vis-à-vis des limitations d'activités, Canada, 2009

Mesure de bien-être	Femmes		Hommes	
	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités
	pourcentage			
Indice de l'état de santé (IES)				
Bonne ou pleine santé fonctionnelle	29,9 *	86,8	36,1 *	88,4
Santé fonctionnelle passable ou mauvaise	70,1 *	13,2	63,9 *	11,6
Autoévaluation de la santé mentale				
Passable ou mauvaise	17,1 *	3,9	17,1 *	3,5
Bonne	30,1 *	20,3	29,1 *	19,6
Très bonne	29,7 *	38,1	29,3 *	36,8
Excellente	23,1 *	37,7	24,5 *	40,0
Autoévaluation de la santé générale[1]				
Passable ou mauvaise	43,8 *	7,2	43,2 *	7,0
Bonne	34,7 *	27,4	30,8	28,3
Très bonne	17,3 *	40,9	18,4 *	39,5
Excellente	4,2 *	24,5	7,6 *	25,1
Comparativement à l'an dernier, ma santé est...				
Meilleure	18,1	19,2	16,7	18,5
La même	47,0 *	71,1	52,2 *	73,6
Moins bonne	34,9 *	9,7	31,1 *	7,8
Satisfaction à l'égard de la vie				
Peu satisfaits	24,0 *	6,1	25,5 *	6,0
Satisfaits	50,1 *	53,1	50,9 *	56,3
Très satisfaits	25,9 *	40,9	23,6 *	37,7
Autoévaluation du stress dans la vie				
Faible	28,3 *	33,1	30,5 *	36,9
Moyen	37,5 *	43,4	37,4 *	42,8
Élevé	34,2 *	23,5	32,1 *	20,3
Autoévaluation du stress au travail (personnes occupées seulement)				
Faible	23,2 *	27,6	22,3 *	30,1
Moyen	32,0 *	40,8	38,5	42,1
Élevé	44,7 *	31,6	39,3 *	27,8

* différence statistiquement significative par rapport aux personnes de mêmes sexe sans limitations d'activités à $p < 0,05$

1. Pas seulement l'absence de maladie ou de blessure, mais aussi le bien-être physique, mental et social.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.

Les femmes ayant des limitations d'activités avaient indiqué avoir un niveau général de satisfaction à l'égard de la vie beaucoup plus faible ainsi qu'un niveau de stress beaucoup plus élevé comparativement aux femmes sans limitations d'activités. En outre, 26 % des femmes ayant des limitations d'activités avaient déclaré être très satisfaites de leur vie, ce qui était le cas de 41 % des femmes n'ayant pas ces limitations. De même, plus du tiers des femmes ayant des limitations d'activités affirmaient éprouver beaucoup de stress dans leur vie quotidienne, par rapport à moins du quart des femmes n'ayant pas ces limitations. Parmi les femmes occupées, la proportion de celles déclarant éprouver beaucoup de stress était encore plus grande, soit 45 % et 32 % respectivement.

Une grande partie de l'insatisfaction à l'égard de la vie des femmes ayant des limitations d'activités provenait de leur état de santé[4]. Lorsqu'on avait questionné les femmes ayant des limitations d'activités sur leur état de santé plus général, c'est-à-dire non seulement la présence (ou l'absence) de maladie, mais aussi le bien-être physique, mental et social, plus de 4 sur 10 d'entre elles avaient indiqué que leur état de santé global était mauvais ou passable (44 %). En outre, plus du tiers (35 %) des femmes ayant des limitations d'activités avaient déclaré que leur état de santé s'était détérioré depuis l'année précédente (tableau 12).

En général, les hommes ayant des limitations d'activités obtenaient des résultats à peu près semblables à ceux des femmes à l'égard de ces mesures du bien-être. Les hommes étaient proportionnellement un peu plus nombreux que les femmes à se classer dans la catégorie d'une bonne ou pleine santé fonctionnelle selon l'Indice de l'état de santé. Les hommes ayant des limitations d'activités (7,6 %) étaient aussi un peu plus susceptibles que les femmes (4,2 %) de décrire leur état de santé comme excellent.

Les femmes ayant des limitations d'activités consultent un médecin plus souvent et font de l'exercice moins fréquemment que les autres femmes

Il n'est pas surprenant de constater que presque toutes les femmes ayant des limitations d'activités avaient consulté un professionnel de la santé au cours des 12 mois précédant l'enquête. Elles étaient plus de deux fois plus susceptibles d'avoir consulté leur médecin de famille ou un médecin spécialiste cinq fois et plus au cours de l'année précédente (60 % par rapport à 25 % des femmes sans limitations d'activités). En moyenne, les femmes ayant des limitations d'activités avaient mentionné avoir consulté un médecin environ neuf fois, comparativement à près de quatre fois pour les femmes n'ayant pas ces limitations (tableau 13).

Les femmes ayant des limitations d'activités étaient seulement deux fois moins susceptibles que les autres femmes de faire de l'exercice quotidiennement. Plus de deux tiers d'entre elles avaient été classées comme étant inactives, d'après la quantité d'énergie qu'elles dépensaient à faire des activités physiques chaque jour. Par ailleurs, les femmes ayant des limitations d'activités (13 %) étaient moins susceptibles que les hommes (19 %) d'être actives.

Les femmes ayant des limitations d'activités étaient beaucoup plus susceptibles que celles n'ayant pas ces limitations d'avoir un excédent de poids (31 %) ou d'être obèses (28 %), ce qui reflète leur manque relatif d'activité physique. Par contre, elles étaient moins susceptibles que les hommes d'avoir un poids supérieur à la normale.

4. Crompton, S. 2010. « Série sur la vie avec une incapacité : Satisfaction à l'égard de la vie chez les femmes en âge de travailler ayant une incapacité », *Tendances sociales canadiennes*, n° 89, produit n° 11-008 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 13
Répartition des femmes et des hommes âgés de 15 ans et plus, selon les comportements influant sur la santé et la situation vis-à-vis des limitations d'activités, Canada, 2009

Comportement influant sur la santé	Femmes		Hommes	
	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités	Ayant des limitations d'activités	Sans limitations d'activités
	pourcentage			
Ont consulté un professionnel de la santé au cours des 12 derniers mois	**98,7 ***	**96,0**	**97,8 ***	**91,2**
Consultations médicales au cours des 12 derniers mois				
Nombre peu élevé (0 à 1)	9,6 *	33,4	17,1 *	50,0
Nombre moyen (2 à 4)	30,6 *	41,1	33,3	34,4
Nombre élevé (5 et plus)	59,8 *	25,4	49,6 *	15,5
Niveau quotidien d'activités de loisir et de déplacement[1]				
Actifs	12,5 *	26,4	19,3 *	33,3
Moyennement actifs	18,4 *	26,4	21,9 *	25,8
Inactifs	69,1 *	47,2	58,8 *	40,9
Indice de masse corporelle[2]				
Insuffisance de poids	3,4	3,8	1,4 E	1,2
Poids normal	36,9 *	54,4	31,4 *	40,6
Excédent de poids	31,4 *	26,6	36,1 *	40,6
Obèses	28,4 *	15,1	31,1 *	17,6
	moyenne			
Nombre de consultations médicales	8,9 *	3,8	8,0 *	2,6

* différence statistiquement significative par rapport aux personnes de mêmes sexe sans limitations d'activités à $p < 0,05$

1. Basé sur la dépense d'énergie totale quotidienne (calories/kg/jour). Le déplacement comprend la marche et le cyclisme.
2. Personnes âgées de 18 ans et plus seulement. Norme internationale.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2009.